Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN CORÉE

Service de coopération
et d'action culturelle
-
Institut français

Séoul, le 25 mars 2019

Objet : Bourses d'études à destination des étudiants et chercheurs coréens en mobilité en France (2019 – 2020)

I. Bourses du gouvernement français

A. Bourses France Excellence

Bourses créées en 2005 (ex-bourse Blaise Pascal), financées par le gouvernement français et mises en œuvre par l'Ambassade de France en Corée, elles s'adressent aux meilleurs étudiants coréens afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité en France dans des établissements prestigieux et d'obtenir un diplôme de master ou de doctorat. Toutes les disciplines sont éligibles à la bourse France Excellence, toutefois, une priorité est donnée aux candidats souhaitant étudier les sciences de l'ingénieur, les sciences fondamentales, les sciences économiques, la gestion, le droit, les sciences politiques ainsi que l'architecture. Les formations peuvent être dispensées en français ou en anglais.

Les étudiants sélectionnés dans le cadre de ce programme reçoivent une bourse du gouvernement français pour une durée d'un an à trois ans. Ils bénéficient d'une prise en charge des frais de scolarité (pour un montant maximum de 5 000 € par an), perçoivent une allocation mensuelle destinée à leur permettre de couvrir leurs frais de vie en France (700 euros en master, et 1 050 euros en doctorat), et disposent également d'une couverture sociale pendant la durée de leur séjour. Un billet d'avion aller-retour leur est également offert.

Depuis 2018, il est également possible, pour les étudiants coréens de troisième ou quatrième année de licence, ou de master, de se voir offrir une bourse pour une école d'été.

Depuis la création de ce programme, 207 Coréens ont bénéficié d'une bourse : 146 en master, 56 en doctorat, 2 en post-doctorat et 3 pour des écoles d'été.

En partenariat avec HEC Paris, des bourses France Excellence Ambassade de France en Corée – HEC Paris sont proposées. Ces bourses conjointes permettent aux étudiants admis à HEC Paris au sein des programmes de master, de bénéficier d'une réduction des frais de scolarité d'un montant de 5 000 € par an. Les autres aides et avantages des bourses France Excellence sont automatiquement attribués aux lauréats.

http://www.campusfrance-coree.org/bourse/application.php

B. Programme Hubert Curien Star (PHC Star)

Le programme finance des mobilités entre la France et la Corée ou le financement d'ateliers conjoints, sur une période de deux ans. Il s'adresse à des chercheurs français et coréens engagés dans des projets de recherche conjoints.

13F, Woori Bldg, 42, Chilpae-ro, Jung-gu, Séoul 04512
문화교육과학교류협력과 - 주한 프랑스문화원 | 주한 프랑스대사관
04512 서울시 중구 칠패로 42 우리빌딩 13층
T : +82 2 317 8500 F : +82 2 773 4446

Dans le cas de mobilité, les moyens accordés par la France aux chercheurs des laboratoires français couvrent les indemnités de séjour (210 €/jour) et les voyages des chercheurs français (remboursement sur frais réels dans la limite de 1 050 € par aller-retour France-Corée). Ce programme couvre uniquement des déplacements de courte durée.

Dans le cas d'ateliers, les moyens accordés par la France couvrent les frais liés à l'organisation (frais de location d'une salle, de matériels de projection, paiement d'une collation, frais d'interprétariat, frais des intervenants, impression de documents, etc., à l'exclusion de tout achat de matériel informatique) et les frais liés à la participation à l'atelier dans le pays partenaire (voyages et indemnités de séjour).

En France, ce programme est coordonné et financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). En Corée, il est mis en œuvre par la Fondation nationale pour la recherche de Corée (*National Research Foundation of Korea* – NRF) pour le compte du ministère des Sciences et des Technologies de l'information et de la communication (*Ministry of Science and ICT* – MSIT). Chaque partie finance les dépenses de ses propres chercheurs impliqués dans les projets ou les ateliers conjoints.

http://www.campusfrance.org/fr/star

C. Bourses Talents de demain

Ces bourses sont des programmes de courts séjours destinés aux jeunes Coréens de 18 à 30 ans dont les projets d'avenir sont susceptibles de renforcer les liens avec la France, de promouvoir la langue française, la diversité culturelle et linguistique, et de véhiculer les valeurs de la Francophonie en Corée.

Plusieurs programmes de stage répondant à des thématiques différentes sont proposés : arts, cinéma, responsabilité civique, renforcement en langue française ou approfondissement en didactique du FLE. Réservés à des étudiants ou jeunes professionnels francophones (niveaux A2 à B2 requis en fonction des programmes), ces stages servent de levier à leurs bénéficiaires pour la réalisation de leur projet professionnel.

http://www.institutfrancais-seoul.com/bourses-talents-de-demain/

D. Bourses d'excellence Eiffel

Ces bourses récompensent les meilleurs étudiants étrangers de moins de 30 ans souhaitant poursuivre leurs études en France au niveau master ou doctorat dans les domaines de l'ingénierie, de l'économie, du droit ou des sciences politiques. Les boursiers Eiffel reçoivent une allocation mensuelle de 1 181 € à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations (voyage, assurance, activités culturelles, etc.). La durée de la bourse ne peut pas excéder 12 mois pour une inscription en master 2, 24 mois pour une inscription en master 1 et 36 mois pour une inscription en cycle ingénieur. Pour les doctorants, ces bourses financent des mobilités de dix mois.

Le candidat doit être pré-sélectionné par l'établissement dans lequel il veut étudier. Le service des relations internationales de l'établissement doit ensuite transmettre le dossier de candidature à l'étudiant et le déposer. Les candidatures envoyées directement par les étudiants ou transmises par des établissements étrangers sont déclarées inéligibles. Les dossiers à remplir sont disponibles courant septembre et à déposer sur le site internet de Campus France.

http://www.campusfrance.org/fr/eiffel

E. Bourses Excellence – Major

Les bourses Excellence - Major sont attribuées sur des critères d'excellence à des bacheliers étrangers issus du réseau des lycées français du monde afin qu'ils viennent poursuivre des études de haut niveau en France. Ce dispositif, cofinancé par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) s'inscrit dans le cadre de la diplomatie culturelle et contribue au rayonnement de l'enseignement supérieur français.

Piloté par l'AEFE et doté d'un budget annuel de plus de 7 millions d'euros, le programme alloue chaque année environ 200 bourses. Au total, ce sont plus de 800 étudiants de près de 80 nationalités différentes qui sont soutenus pendant cinq années d'études exigeantes en France (généralement jusqu'au niveau master 2).

Ils bénéficient également du statut de boursier du gouvernement français qui simplifie la délivrance des visas et cartes de séjour et facilite l'obtention d'un logement en résidence universitaire.

Du fait de leur scolarité dans un lycée français, ces étudiants ont une langue, une formation et des références communes qu'ils cultivent en venant étudier en France. Venus de tous les continents et forts de leur double culture, ils apportent aussi richesse et ouverture aux établissements d'enseignement supérieur. Les boursiers Excellence-Major, à la fois bénéficiaires et promoteurs de la francophonie, sont des acteurs de la diffusion de la culture française et du dialogue entre les cultures.

https://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/devenir-boursier-excellence-major

F. Programme de bourses d'études pour religieux du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Ce programme d'excellence finance des bourses d'études pour les futurs cadres religieux et pour des étudiants ayant un projet d'études en sciences humaines et sociales directement lié aux sciences religieuses (histoire, philosophie, théologie). Ce programme est une initiative du gouvernement français visant à lutter contre la radicalisation religieuse en renforçant les liens avec toutes les communautés religieuses représentées en France tout en favorisant le rayonnement de la pensée française, de la francophonie et l'émergence d'une pensée religieuse moderne. Les étudiants ayant un niveau C1 minimum sont éligibles à ce programme.

Ce programme s'adresse prioritairement aux niveaux master et doctorat, cependant, les candidatures au niveau de la licence peuvent également être considérées. Toutes les religions sont concernées. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

En 2019, les candidats peuvent postuler à des bourses longues ou courtes.

- Bourses longues : Elles couvrent une période d'études allant de 18 à 36 mois pour tout ou partie d'un cycle d'études en France (master, doctorat, éventuellement licence selon la qualité des dossiers). La bourse couvre une période maximum de 36 mois. Les bourses sont des allocations aux taux standards retenus pour les différents cycles d'études :
  - Niveau licence ou master : 700 € par mois ;
  - Niveau ou doctorat : 1 060 € par mois.

- Bourses courtes : Elles couvrent une période d'études allant de 6 à 18 mois et financent prioritairement des étudiants inscrits en master 2, et des séjours qui s'inscrivent dans le cadre d'un doctorat, avec ou sans cotutelle, en France. D'autres cycles de formation sont néanmoins susceptibles de bénéficier d'une bourse courte.

Les candidatures se font auprès du Service de coopération et d'action culturelle – Institut français de Corée du Sud de l'Ambassade de France en Corée : universite@institutfrancais-seoul.com.

II. Bourses du gouvernement coréen

A. Programmes internationaux de bourses pour les étudiants coréens

L'Institut national d'éducation internationale (*National Institute for International Edu*cation – NIIED) est une agence gouvernementale sous tutelle du ministère coréen de l'Éducation (MoE). Il est responsable de la promotion de la formation des étudiants coréens à l'étranger, de l'accueil des étudiants étrangers en Corée et des programmes d'échanges internationaux. Il assure aussi la promotion de l'usage de la langue coréenne à travers le TOPIK (Test de compétence en langue coréenne) et de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles coréennes.

Bourse du gouvernement pour les études à l'étranger *(Government Scholarship Overseas Study)*

Il s'agit d'une bourse de mobilité pour les étudiants désirant effectuer un master ou un doctorat à l'étranger. Elle s'adresse aux étudiants ayant obtenu une licence ou un master dans une université coréenne. Pour être éligibles, les hommes doivent avoir effectué leur service militaire. Il n'y a pas d'âge limite pour candidater. La bourse s'élève en moyenne à 16 000 dollars (environ 13 000 euros) pour la France et l'Europe. Elle couvre les frais de scolarité et de vie. Des billets d'avion sont également pris en charge séparément. **Environ 40 étudiants par an sont sélectionnés**.

http://www.studyinkorea.go.kr/en/sub/gks/allnew_government.do

B. Programme de double-diplôme GLIMPSE

Le programme de double-diplôme GLIMPSE s'appuie sur la collaboration entre quatre institutions réputées d'enseignement supérieur : l'ESSEC, la KU Leuven, l'université nationale de Séoul et la KDI School of Public Policy and Management. Le programme permet aux étudiants d'obtenir deux diplômes de niveau master, l'un d'une institution européenne et l'autre d'une institution coréenne, avec pour objectif de former des dirigeants responsables, immergés dans les cultures de deux espaces aussi différents que l'Europe de l'Ouest et la Corée du Sud. GLIMPSE est soutenu par la Commission européenne et le ministère de l'Éducation de la République de Corée.

Les étudiants bénéficiaires de ce programme ont l'opportunité d'étudier dans les quatre institutions pour bénéficier au mieux de l'interdisciplinarité de ce programme de double-diplôme. Chaque étudiant suit un cursus long diplômant dans son établissement et un établissement partenaire et un cursus court dans chacun des deux autres établissements. Au terme du cursus, les étudiants obtiennent deux diplômes correspondant au curriculum de chaque institution. Tous les participants bénéficient d'une bourse couvrant leurs frais de voyage et leurs dépenses courantes pour toute la durée de leur séjour dans le pays d'accueil, à hauteur de 1 million de wons (700 €) par mois.

Le programme est annuel. Les étudiants sont invités à se renseigner auprès de leur établissement d'origine, afin de connaître les détails et les délais de procédures. Les dépôts de candidature se

font également auprès de l'établissement d'origine.

https://sites.google.com/site/glimpsedoubledegreeprogram/home

III. Bourses d'établissements, de fondations, d'organismes internationaux, d'entreprises

Certains établissements proposent des bourses aux étudiants étrangers admis dans leurs programmes. L'étudiant est invité à consulter directement le site internet de l'établissement dans lequel il est admis pour vérifier si un programme de bourse lui est proposé, ou sur le site http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/catalog pour chercher les bourses existantes pour son pays.

Voici quelques exemples de bourses disponibles (liste non exhaustive) :

A. Bourses d'excellence master de l'université Paris-Saclay

L'université Paris-Saclay souhaite promouvoir l'ouverture internationale des formations de master (diplôme national) dispensées au sein des établissements membres et faciliter ainsi l'accueil d'étudiants étrangers du meilleur niveau international, notamment ceux désirant développer un projet de formation par la recherche jusqu'au niveau doctoral.

Les bourses de mobilité sont accordées pour un an aux étudiants de niveau master 1 ou master 2.

Toutes les formations de master pour lesquelles l'université Paris-Saclay est accréditée sont concernées, à l'exception des formations en apprentissage.

La bourse de l'université Paris-Saclay s'élève à 10 000 € par an. Elle est versée par l'établissement d'inscription administrative de l'étudiant pour toute la durée de l'année universitaire et pour un séjour qui ne peut être inférieur à 10 mois consécutifs. Une indemnisation forfaitaire maximale de 1 000 € pour les frais de voyage et de visa est également attribuée en fonction du pays d'origine du candidat.

Le programme s'adresse aux étudiants internationaux primo-arrivants, âgés de 30 ans maximum dans l'année de sélection, aux étudiants de nationalité étrangère présents sur le territoire français depuis moins d'un an, en cours de formation linguistique non diplômante (type FLE). Le candidat ne doit pas avoir interrompu ses études pendant plus de 2 ans, ni percevoir une autre bourse d'un montant supérieur à 600 €.

L'admission à un master de l'université Paris-Saclay ne donne pas automatiquement le droit de candidater au programme de bourses internationales de master. La sélection des candidats à la bourse internationale de master de l'université Paris-Saclay est faite par le jury d'admission aux masters de l'université Paris-Saclay. Seuls les étudiants contactés par courriel peuvent compléter un dossier de candidature. Aucune candidature spontanée n'est possible.

https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/programme-de-bourses-internationales-de-master-20172018

B. Bourses de master Sophie Germain (FMJH – PGMO – LMH)

La fondation de mathématiques Jacques Hadamard (FMJH), le programme Gaspard Monge pour optimisation et recherche opérationnelle (PGMO) et le Labex mathématiques Hadamard (LMH) offrent des bourses d'un ou deux ans pour des étudiants français ou étrangers talentueux qui présentent leur candidature à un master de mathématiques dans l'une de ses institutions membres.

Chaque année universitaire, deux appels à candidatures sont lancés successivement pour les bourses de l'année suivante :
- Premier appel de septembre à février. Il concerne prioritairement les étudiants internationaux (hors Europe) dont le projet d'études en France nécessite l'inscription préalable à Campus France pour obtenir un visa avant le 31 mars de chaque année ;
- Deuxième appel de février à mai. Il concerne plus généralement les ressortissants de l'Union européenne (espace Schengen) et les internationaux disposant déjà d'un titre de séjour en France en cours de validité.

https://www.fondation-hadamard.fr/fr/master-bourses-de-master/master-401-appels-candidatures-pour-une-bourse-de-master

C. Bourses Émile-Boutmy – Sciences Po Paris

Sciences Po a créé la bourse Émile-Boutmy, du nom du fondateur de Sciences Po (1871), afin d'attirer les meilleurs étudiants internationaux non ressortissants de l'Union européenne. La bourse Émile-Boutmy est une bourse d'excellence, attribuée aux meilleurs étudiants en fonction des priorités de recrutement et en accord avec le profil recherché pour chacun des programmes. Le programme s'adresse aux étudiants non ressortissants de l'Espace économique européen et relevant d'un foyer fiscal non-européen.

Les domaines d'études concernés sont la communication et le journalisme, le droit, le management, la gestion, les finances et le commerce, les sciences économiques et politiques et les sciences humaines et sociales. La maîtrise de la langue française dépend du programme choisi.

Au niveau du Collège universitaire, la bourse Émile-Boutmy peut prendre plusieurs formes :
- Une bourse d'inscription de 7 300 € par an pour les trois années de Collège, plus une bourse de vie de 5 000 € par an ;
- Une bourse d'inscription de 7 300 € par an pour les trois années de Collège ;
- Une bourse d'inscription de 5 000 € par an pour les trois années du Collège ;
- Une bourse d'inscription de 3 000 € par an pour les trois années du Collège.

Pendant l'année à l'étranger (troisième année du Collège), les boursiers conserveront leur bourse. En cas de redoublement, l'étudiant perd définitivement sa bourse.

En master, la Bourse Émile-Boutmy peut prendre deux formes :
- Une bourse d'inscription de 10 000 € par an pour les deux années de master ;
- Une bourse d'inscription de 5 000 € par an pour les deux années de master.

En cas de redoublement ou de report d'admission, l'étudiant perd définitivement sa bourse.

Le nombre de bourses attribuées varie chaque année. Il se situe en général autour de quarante.

http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/bourses-aides-financieres/boutmy

D. Bourses HEC

La fondation HEC propose des bourses sociales ou d'excellence aux étudiants internationaux venant suivre le cycle de master à HEC en 1re ou 2e année.

La fondation Forté offre des bourses à certaines étudiantes sélectionnées pour des MBA dans des écoles de commerce partenaires, comme HEC. Seules les femmes sont éligibles. La candidate doit montrer son implication dans l'amélioration de la situation des femmes à travers sa participation dans des associations ou autres. Trois bourses sont délivrées chaque année, en deux sessions. La bourse peut couvrir jusqu'à 7 000 euros.

La fondation L'Oréal offre des bourses à des étudiantes sélectionnées en MBA à HEC. La candidate éligible doit être une femme et disposer d'une expérience professionnelle riche et d'un leadership. Une bourse est distribuée chaque année, à hauteur de 10 000 €.

https://www.hec.edu/en/mba-programs/mba/fees-funding/scholarships

E. Allocations de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

L'AUF regroupe plus de 800 institutions universitaires utilisant la langue française dans plus de 100 pays. Elle est l'une des plus importantes associations d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. L'AUF dispense des allocations d'étude pour les élèves inscrits ou souhaitant s'inscrire à un programme francophone ou suivre des études dans l'une des universités membres.

https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/

F. Bourses de la fondation Renault pour un MBA Dauphine – Sorbonne

Créé spécialement pour les étudiants boursiers de la fondation d'entreprise Renault, le MBA Dauphine-Sorbonne-Renault est une formation unique, sanctionnée par un diplôme délivré conjointement par l'IAE de la Sorbonne et l'université de Paris-Dauphine. À l'issue du cursus, les étudiants devront comprendre et maîtriser les techniques de management d'une entreprise dans un contexte multiculturel et international, et avoir acquis des compétences d'encadrement leur permettant d'évoluer vers des postes de responsabilité en entreprise. Actuellement en refonte, le programme sera réouvert en 2020.

La prise en charge comprend le billet d'avion, 1 000 € par mois, les assurances, des cours de français, les frais d'inscriptions et des visites culturelles et scientifiques, pour une durée de 12 mois. Le programme s'adresse aux candidats de niveau master de moins de 35 ans avec ou sans expérience professionnelle. Les domaines d'études sont le management, la gestion, les finances et le commerce. Vingt-cinq bourses sont attribuées chaque année.

http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/program?id=472

G. Bourses de la fondation Renault pour le master transports et développement durable de ParisTech

Le master ParisTech – fondation Renault, créé en partenariat avec la fondation Renault, est un diplôme délivré par trois écoles de ParisTech, l'école des Ponts ParisTech, l'école Polytechnique et l'école des Mines ParisTech. La prise en charge comprend le billet d'avion, 1 000 € par mois, les assurances, les frais d'inscriptions, des cours de langue, des visites scientifiques et culturelles, pour une durée de 17 mois. Vingt bourses sont attribuées par an. Le candidat doit être âgé de moins de 35 ans au 1er juillet de l'année d'arrivée en France. Les domaines d'études concernés sont l'environnement et les sciences de la terre ; le management, la gestion, les finances et le commerce ; les sciences de l'ingénieur ; les sciences économiques et politiques ; le transport et la logistique. Ce master traite les domaines de connaissances (ingénierie, économie, sciences de l'environnement) et les types de technicités (modélisation, analyse institutionnelle, management) nécessaires à l'émergence de transports durables.

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme correspondant au moins à un niveau bac +4 français dans le domaine de l'ingénierie et délivré par un établissement de formation supérieure reconnu

au niveau international. Il doit être présélectionné par une université partenaire. Le candidat doit être titulaire d'un test ou examen certifiant son niveau de français lors de l'entretien oral en langue française.

http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/program?id=448
https://www.fondation.renault.com/programmes-dexcellence/tradd/

H. Bourses des Conseils généraux/régionaux

L'étudiant(e) est invité(e) à consulter directement le site internet du Conseil général/régional duquel son université/établissement dépend pour vérifier si un programme de bourse lui est proposé.
Exemple : bourses de master de la région Ile de France.